

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Germain Sergent est désigné comme secrétaire de séance.

VOTE DES DELIBERATIONS

➤ Délégation de signature

Considérant qu'il convient de déléguer au Maire certaines compétences du conseil municipal pour assurer le bon fonctionnement de l'exécutif municipal, le conseil, à l'unanimité, décide de donner au Maire, pour la durée de son mandat, délégation dans le cadre de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales. Le Maire pourra charger un ou plusieurs Adjointes de prendre en son nom, en cas d'empêchement, les décisions relevant de la présente délégation.

➤ Régime indemnitaire des élus

Vu le code général des collectivités territoriales, considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux Maire, Adjointes et Conseillers ayant délégations, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire, d'Adjointes et de Conseillers ayant délégations, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1015 (indice majoré 821)

- Maire 30,10 %
- Les cinq Adjointes 11,15 %
- Le Conseiller Délégué 3,86 %
- Les douze Conseillers Municipaux 2,98 %

- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de chaque exercice et que la présente décision prend effet à la date d'installation du conseil municipal, soit le 30 mars 2014.

➤ Composition de la commission permanente d'appels d'offre : 5 titulaires et 5 suppléants

Le Maire indique que, par circulaire 92.152, il est rappelé que le législateur a prévu, dans la Loi 92.125 du 06/02/1992, pour les communes de moins de 3500 habitants que les commissions d'appels d'offres devaient comprendre, outre le Maire, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein du conseil municipal. Après que le Maire ait fait appel de candidatures, le conseil a désigné comme membres :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> • Michel Colin, • Pierre Dollet, • Benoit De Sloovere, • Valérie Chastang, • Corinne Meunier 	<ul style="list-style-type: none"> • Maryline Hutin, • Germain Sergent, • Maryvonne Van Isacker, • Pascal Kreel, • Emmanuel Ricouart.

➤ Composition de la commission communale des impôts directs (CCID) : 12 titulaires et 12 suppléants

La liste est établie par M. le directeur des services fiscaux à partir d'une liste de présentation, comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants. Cette liste de présentation est dressée par le conseil municipal. Sont proposés comme membres :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> • Michel Colin • Benoit De Sloovere • Joëlle Véjux • Michel Bourgois • Valérie Chastang • Germain Sergent • Pascal Kreel • Pierre Dollet • Corinne Meunier • Guy Syssau • Maryvonne Van Isacker • Virginie Delsart 	<ul style="list-style-type: none"> • Sophie Bouvet • Bruno Delcour • Maryline Hutin • Magdaléna Taing • Emmanuel Ricouart • Olivier Top • Bruno Morel • Raymond Petit • Michel Clément • Silvana Petit • Michel Leray • Jean-Marie Dubus

.../...

- **Nomination de deux représentants du conseil municipal et de deux délégués au sein du conseil d'administration de la maison de retraite «Les Aulnes»**

Le conseil nomme Corinne Meunier et Joëlle Vélux, représentants au sein de la Commission d'administration de la maison de retraite «Résidence Les Aulnes» et Maryline Hutin et Michel Bourgois, délégués.

- **Nomination de quatre délégués à la commission administrative du centre communal d'action sociale (CCAS)**

Le conseil nomme Michel Bourgois, Corinne Meunier, Benoit De Sloovere et Joëlle Vélux, délégués.

- **Nomination d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration d'Athéna Forum**

Le conseil nomme Maryline Hutin pour représenter le conseil municipal au sein du Conseil d'Administration d'Athéna Forum.

- **Nomination d'un délégué au GIP AGIRE Val de Marque (Maison de l'Emploi, Mission Locale, PLIE)**

Le conseil nomme Michel Colin comme délégué au GIP AGIRE Val de Marque, à la Maison de l'Emploi, à la Mission Locale et au PLIE Val de Marque.

- **Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du syndicat métropolitain des réseaux de transport et distribution d'Énergie SIMERE**

Le conseil nomme Michel Colin, délégué titulaire et Pierre Dollet, délégué suppléant.

- **Nomination d'un délégué au sein du syndicat intercommunal A.G.E.D.I.**

Le conseil nomme Bruno Delcour, délégué.

- **Nomination d'un correspondant «sécurité routière»**

Le conseil nomme Germain Sergent, correspondant «sécurité routière».

- **Désignation des représentants au sein du SIVU École «Le Petit Prince»**

Le conseil désigne Michel Colin, Emmanuel Ricouart, Pascal Kreel et Valérie Chastang, représentants de la ville de Lannoy au sein du SIVU de l'école «Le Petit Prince».

- **Nomination de deux délégués au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**

Le conseil nomme Michel Colin et Maryvonne Van Isacker, délégués au sein du CISPD.

- **Nomination des représentants au sein du SIVU «Vecteur Roubaix-Tourcoing»**

Le conseil nomme Michel Colin et Pierre Dollet, représentants de la ville de Lannoy au sein du SIVU «Vecteur Roubaix-Tourcoing».

Fait à Lannoy, le 8 avril 2014

Michel Colin,
Maire

